



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Propositions pour renforcer l'accès aux soins en Vendée face à l'affluence touri

Question orale n° 191

Texte de la question

Mme Véronique Besse interroge M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la situation sanitaire en Vendée. Avec ses 250 kilomètres de côte et son riche patrimoine culturel, notamment le célèbre Puy du Fou, la Vendée attire chaque année plus de 5 millions de visiteurs. Cette affluence touristique, concentrée entre les mois d'avril et août, double presque la population dans certaines zones, en particulier sur le littoral. Cette dynamique saisonnière exerce une pression considérable sur un système de santé déjà fragilisé par une densité médicale insuffisante. En effet, le département compte seulement 227 médecins pour 100 000 habitants, contre une moyenne nationale de 341. La situation est encore aggravée par la loi « Rist » de mai 2023, qui plafonne les salaires des médecins intérimaires. Cette mesure, bien que compréhensible dans une optique de gestion des coûts, a provoqué une pénurie de professionnels de santé, entraînant des fermetures temporaires de structures d'urgence, comme aux Sables-d'Olonne. Cette pénurie met en péril la qualité et la sécurité des soins, particulièrement en période estivale, où la demande est à son comble. Pour répondre à ces défis, il existe des solutions concrètes telles que la création d'une réserve saisonnière de professionnels de santé issue de la réserve sanitaire, ou encore l'instauration d'un statut de praticien saisonnier. Ces solutions permettraient une meilleure répartition des ressources médicales. De plus, la mobilisation d'étudiants en médecine et l'organisation d'une réponse supra-départementale pourraient renforcer le fonctionnement du SAMU-SAS durant les pics d'activité. Ces mesures sont essentielles pour garantir que les habitants et les visiteurs de la Vendée bénéficient d'un accès fiable et de qualité aux soins, même en période de forte affluence. Elle lui demande quelles mesures il envisage pour mettre en place ces initiatives en Vendée, afin de garantir un accès équitable et de qualité aux soins pour tous les Vendéens et visiteurs, notamment durant les périodes de forte affluence touristique.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 191

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)

Question retirée le : 3 mars 2025 (Retrait à l'initiative de l'auteur)